

Programme LEADER 2014-2022

Fiche action 9 : Fonctionnement et animation du GAL

Porteur de projet :

PETR du Pays Avallonnais

Intitulé du projet : Ingénierie 2022

Synthèse du projet :

Pour l'année 2022, l'animation et la gestion du programme LEADER ont été mises en œuvre par trois agents du PETR du Pays Avallonnais représentant 1.85 ETP.

En 2022 les groupes de travail thématiques continueront à œuvrer afin de contribuer à la mise en œuvre du programme LEADER

L'objectif sera de poursuivre la dynamique avec comme principaux axes de travail :

- Poursuivre la construction d'un réseau d'acteurs locaux pour favoriser l'accueil et renforcer le rôle d'animateur de réseaux du Pays Avallonnais (CLEA, PAT, Culture...)
- Accompagner les porteurs de projets dont les actions contribuent à la stratégie du territoire que ce soit dans le conseil technique, dans le montage des dossiers de demande de subvention, dans l'assistance juridique, etc.
- Renforcer les moyens de communication du Pays pour mettre en avant l'offre du territoire. Entamer les actions d'attractivité extraterritoriale.

Enfin du temps agent sera dédié à la gestion de fin de programme.

AGENTS	ETP LEADER	MISSIONS
MONICA FRAMBOURG	0,85	Gestion et animation (FA 1, 4, 5 et 8) du programme LEADER – Animation du Conseil de Développement Territorial
GUILLAUME PAPIN	0,3	Direction – Pilotage stratégie territoriale (CT, LEADER, etc.) – Culture – Économie – Enfance-Jeunesse – Animation LEADER (FA 3, 6, 7 et 9)
JESSICA BOURGOIS	0,70	Communication – LEADER (FA 1)

Plan de financement validé :

DÉPENSES	Montant en euros	RESSOURCES	Montant en euros	%
Salaires et charges	84 306,81	Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté	9 786,78	9,83
Charges de fonctionnement	12 646,02	FEADER (Programme LEADER Avallonnais)	79 621,40	80,00
Frais de déplacement	2 573,93	Autofinancement	10 118,58	10,17
Total	99 526,76	Total	99 526,76	100 %

Fiche action 9 : Fonctionnement et animation du GAL

Porteur de projet :

PETR du Pays Avallonnais

Intitulé du projet : Ingénierie 2023

Synthèse du projet :

Pour l'année 2023, l'animation et la gestion du programme LEADER ont été mises en œuvre par deux ou trois agents du PETR du Pays Avallonnais représentant 1.5 ETP.

L'objectif sera de poursuivre la dynamique autour de l'attractivité et d'assurer la fin de gestion.

Les missions confiées aux agents mobilisés :

0.5 ETP gestion

Chargé de pré-instruire les demandes de paiement restantes, de suivre la fin de gestion et terminer l'évaluation.

1 ETP animation qui pourrait être reparti sur deux agents, selon l'organisation qui sera définie en fin d'année 2022.

Ce ou ces agents poursuivront l'animation du programme en maintenant la dynamique du territoire autour de l'attractivité territoriale :

- Renforcement du réseau local d'acteurs favorisant l'accueil de nouvelles populations et activités,
- Action de communication et de promotion du territoire,
- Suivi des projets en cours de réalisation,
- Bilan du programme.

AGENTS	ETP LEADER	MISSIONS
COMPTABLE	0,50	Gestion de la fin du programme LEADER
GUILLAUME PAPIN	0,3	Direction – Pilotage stratégie territoriale (CT, LEADER, etc.) – Culture – Économie – Enfance-Jeunesse – Animation LEADER (FA 3, 6, 7 et 9)
JESSICA BOURGOIS	0,70	Communication – LEADER (FA 1)

Plan de financement validé :

DÉPENSES	Montant en euros	RESSOURCES	Montant en euros	%
Salaires et charges	76 650,00			
Charges de fonctionnement	11 497,50	FEADER (Programme LEADER Avallonnais)	70 837,74	80,00
Frais de déplacement	399,68	Autofinancement	17 709,44	20,00
Total	88 547,18	Total	88 547,18	100 %

Fiche action 8 : Développer les services à destination des publics fragiles

Porteur de projet :

Commune de Saint-Moré

Intitulé du projet :

Distributeur alimentaire automatique

Territoire couvert par le projet :

Saint-Moré

Synthèse du projet :

La commune de Saint Moré est composée d'environ 185 habitants dont 70 % sont des personnes âgées de plus de 65 ans. La commune dispose de 2 restaurants mais malheureusement, l'épicerie a fermé ses portes depuis des décennies et les administrés ont coutume d'aller sur Avallon (18 kms) ou Vermenton (8kms) pour faire leurs courses.

Au vu de la crise sanitaire, une réflexion a été menée par la commune à savoir si une épicerie devait être implantée sur la commune ou comment remédier à ce manque de commerces alimentaires. De plus, la commune, étant bien située au point de vue touristique, a un projet d'aire de camping-car et il est vraiment nécessaire de trouver des solutions.

À la fin de cette réflexion, les élus ont abandonné la création d'une épicerie car la vente des produits ne peut dégager un salaire convenable au gérant. Cette solution n'était pas viable dans le temps et aurait demandé certains investissements pour la commune.

La dernière solution était d'installer des distributeurs automatiques notamment pour le pain frais (de fabrication artisanale) des produits frais (produits régionaux) et produits secs.

Cette solution d'installation de distributeurs automatiques a donc été retenue pour les raisons suivantes :

- Redynamiser le centre bourg et apporter un service de proximité tant pour les habitants que ceux des communes extérieures, touristes de passage, etc...
- Pouvoir accéder aux distributeurs 24h/24 et 7j/7
- Privilégier les produits locaux

Certains producteurs locaux ont été contactés et seraient ravis de contribuer à ce développement sur notre commune et cette initiative vise seulement à :

- Compléter là où il n'y a plus de commerces alimentaires,
- Dépanner lorsque tous les magasins sont fermés,
- Éviter les contraintes de la route pour l'achat d'un produit que l'on peut trouver dans ces distributeurs.
- Faire connaître ou reconnaître les valeurs de nos producteurs locaux.

Plan de financement validé, en Hors Taxes :

DEPENSES	MONTANT en euros	RECETTES	MONTANT en euros	%
Achat distributeur	29410,00	FEADER	21 599,38	70,00 %
Maçonnerie	446,40			
Électricité	999,87	Autofinancement	9 256,89	30,00 %
Total	30 856,27	Total	30 856,27	100 %

Fiche action 1 : Mettre les acteurs en réseau pour coordonner les initiatives et accueillir les nouveaux arrivants

Porteur de projet :

Office de Tourisme du Grand Vézelay

Intitulé du projet :

Nouveaux supports de communication

Territoire couvert par le projet :

L'ensemble du Pays Avallonnais

Synthèse du projet :

Dans le cadre du développement touristique du territoire et de son positionnement basé sur l'écotourisme, de nouveaux supports de promotion du territoire sont nécessaires :

- Une carte touristique du territoire reprenant les principaux sites touristiques et activités d'artisanat d'art,
- Une carte sur l'offre randonnée et activités de pleine nature reprenant tous les itinéraires, boucles et parcours de notre territoire,
- Des fiches de randonnée faisant suite au renforcement de balisage des chemins inscrits au PDIPR,
- L'édition d'un guide Petit Futé

Plan de financement validé en Toutes Taxes Comprises :

DEPENSES	MONTANT en euros	RECETTES	MONTANT en euros	%
Carte Activité Pleine Nature	2 059,20	FEADER	16 434,56	80,00 %
Carte patrimoine	1 800,00			
Fiches randonnée	1 314,00			
Petit futé	15 370,00	Autofinancement	4 108,64	20,00 %
Total	20 543,20	Total	20 543,20	100 %

L'office de tourisme est un EPIC, son autofinancement peut appeler en contrepartie du FEADER. Il est soumis au code de la commande publique.

Fiche action 1 : Mettre les acteurs en réseau pour coordonner les initiatives et accueillir les nouveaux arrivants

Porteur de projet :

PETR du Pays Avallonnais

Intitulé du projet :

Supports de communication du Pays Avallonnais

Territoire couvert par le projet :

L'ensemble du Pays Avallonnais

Synthèse du projet :

Le Pays Avallonnais, en lien avec sa politique d'attractivité, mène avec ses partenaires publics de nombreux projets pour lesquels il est nécessaire de communiquer.

L'ensemble de nos missions est, d'une manière ou d'une autre, rattaché à cette notion d'attractivité qui se trouve ainsi au cœur de nos actions de communication.

Afin de promouvoir le territoire et communiquer sur les enjeux et opérations menées dans le cadre du programme LEADER, diverses dépenses sont engagées :

- Des sessions d'accueil (candidats à l'installation, nouveaux habitants, professionnels de santé),
- Une présence numérique renforcée (site internet, application de Pays, réseaux sociaux, portails de mise en relation avec les porteurs de projets),
- Des actions de prospection extraterritoriale (présence sur des manifestations et salons, opérations ciblées),
- Présence et communication sur le territoire des actions menées et financées par LEADER,
- Tout cela accompagné d'outils promotionnels sur divers supports et média.

Le temps de travail de l'agent dédié à la communication, ainsi que ses frais ne sont pas présentés dans ce dossier. Il en est de même pour les dépenses d'édition des documents de promotion qui est assurée en interne (affiches, flyers, brochures imprimées avec notre matériel).

Par ces actions de communication nous souhaitons renforcer l'image du territoire, comme territoire où il fait bon vivre, augmenter sa notoriété et par conséquent attirer des prospects à l'installation et inciter les habitants à rester sur le territoire.

Plan de financement validé en Toutes Taxes Comprises :

DEPENSES	MONTANT en euros	RECETTES	MONTANT en euros	%
		CRBFC Attractivité	12 549,18	26,43 %
Outils de communication	47 479,74	FEADER	31 042,56	65,38 %
		Autofinancement	3 888,00	8,19 %
Total	47 479,74	Total	47 479,74	100 %